

Conseil municipal du lundi **20 avril** 2026

séance publique à la mairie | Convoqué le 14 avril 2026 | début de séance à 20:00 | quorum minimum : 5

COMPTE-RENDU

Présents (9) : Mmes Régine DE LUCA [**rD**], Nathalie UBAUD [**nU**], Simone AUDOLI-TISON [**sT**], Martine DA SILVA [**mD**] (secrétaire de séance), Elodie FIORELLA [**eF**], Mrs Guy ALBRAND [**gA**], Yannick TAIX [**yT**], Emmanuel GHIOTTI [**eG**], Michel PHILIP [**mP**],

Absent, Excusés (1) : Bernard RENOY [**bR**] procuration à Régine DE LUCA [**rD**].

En présence de Pascale LARROQUE, secrétaire de mairie qui assure une prise de notes pour complément.

1. Vote des taux de fiscalité locale pour 2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité : DECIDE de maintenir les taux d'imposition en 2026 à :

- TFB : 37,02 %
- TFNB : 52,96 %
- THRS : 8,14 %

Vote unanimité (10 pour)

2. Vote du Compte Budget Primitif 2026 micro-crèche.

Dépenses Fonct	Recettes Fonct	Dépenses Inv	Recettes Inv
152 425,00	152 425,00	101,00	101,00

Vote unanimité (10 pour)

3. Vote du Budget Primitif 2026 eau.

Dépenses Fonct	Recettes Fonct	Dépenses Inv	Recettes Inv
66 105,00	66 105,00	63 614,00	63 614,00

Vote unanimité (10 pour)

3. Vote du Budget Primitif 2026 commune.

Dépenses Fonct	Recettes Fonct	Dépenses Inv	Recettes Inv
657 741,00	657 741,00	1 005 076,00	1 005 076,00

Vote unanimité (10 pour)

4. Commission Communale des Impôts Directs.

Conformément à l'article 1650 du code général des impôts le conseil municipal dresse une liste de 24 noms de personnes âgées de 18 ans ou plus, inscrits aux rôles des impositions directes de la commune, parmi lesquels 12 seront retenus afin de faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs :

- DA SILVA Jacques - UBAUD Richard - TISON Robert - TAIX Ginette - MINI Rolande – BRUTINEL Henri – BOUFFIER Chantal – OLIVA Claudie – DAVAINÉ Christian – SARLIN Bruno – BORRELLY Hervé – CHARNIER Thierry – HOURS Edwige – REYMOND Olivier – SIMON Sandrine – SALOMEZ Marc - DE LA CRUZ-RUEDA Thierry – MARTIN Mireille – KURTH Emmanuel – GUERIN Bruno – PHILIP Jade – ALBRAND Martial – UBAUD Christophe – NOEL Romain

Vote unanimité (10 pour)

5. Achat d'une parcelle aux Gaillaches.

Afin de permettre au bus scolaire de faire demi-tour et que les élèves puissent en descendre en toute sécurité, le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle A N°941 d'une superficie de 748 m2 au prix de 10 € le m2 pour créer un parking.

Vote unanimité (10 pour)

Questions diverses.

Essais voiture : une demande a été reçue pour des essais de voiture sur la route entre le Serre et Urtis le 3 mai de 9h30 à 11h30, le conseil municipal donne son accord, sous condition que les mesures de sécurité soient respectées et que les véhicules puissent circuler entre deux passages.

Commission travaux – bâtiments – voirie : réunion le 6 mai à 20 heures.

Débroussaillage voies communales : il va être fait par des agriculteurs au tarif de 85 € de l'heure.

Mois du Doc : une projection aura lieu de novembre au foyer de ski.

La séance est levée à 22 heures 10.